



RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE « SECRETS DE FABRIQUES » 2018

Organisé par la régie « Secrets de Fabriques »
en partenariat avec le réseau des Médiathèques,
et les associations « Art et Culture » et « les 5 saisons de Colmars-les-Alpes »

Article 1 : Organisateur

La régie intercommunale « Secrets de Fabriques » dont le siège administratif est situé 126 avenue Frédéric Mistral 04120 Castellane.

La régie « Secrets de Fabriques » gère actuellement les musées de la Distillerie de lavande à Barrême et de la Minoterie à La Mure-Argens, et développe des actions (applications, visites) autour des draperies du Haut Verdon et des moulins d'Entrevaux.

Article 2 : Cadrage

Le patrimoine industriel et artisanal du territoire : secrets de fabriques

En vous appuyant sur ce thème, créez un texte court original en langue française, obligatoirement en lien avec un lieu patrimonial industriel ou un patrimoine immatériel (tradition orale, savoir-faire ancestral faisant appel à la mémoire, aux gestes...) situé sur le territoire de la communauté de communes « Alpes Provence Verdon ».

La mise en valeur de cette thématique à travers le texte doit être primordiale, à travers des personnages, des lieux, des souvenirs.

Nous vous donnons la parole ! **Pour vous aider à rédiger votre texte, voici quelques mots qui représentent le territoire :** industrie, souvenirs, savoir-faire, travaux des champs, technique, rouage, lavande, alambic, farine, minoterie, meule, moulin, olive, pressage, laine, transhumance, draperie, filature, tissage, drap, viaduc, gare, train.

Critère : Toute forme de texte est acceptée (témoignage, conte, écriture poétique). Le texte peut être une fiction. Il n'y a pas d'obligation à être scientifiquement ou historiquement juste.

Article 3 : Participer

Production écrite et mise en forme :

- Votre texte peut être rendu manuscrit (paginé ; 6 pages manuscrites maximum) ou tapé (paginé ; 5 pages manuscrites maximum). Il n'y a pas de nombre de page minimum.
- Vous choisirez un titre à votre texte.

Pour taper votre texte, voici quelques indications à respecter :

- **Police** : Times new roman, **corps** : 12, **interligne** : simple.
- Le texte devra contenir au **maximum 5 pages word**. Il n'y a pas de nombre de page minimum.
- Le texte est obligatoirement **paginé**.
- Il est enregistré en format **.doc, .docx ou .odt**

- Le texte manuscrit et/ou le fichier ne porteront **aucun signe distinctif** permettant de révéler son auteur (ni dans son contenu, ni dans son titre), les coordonnées de l'auteur figurent dans le corps du mail d'envoi ou du courrier d'accompagnement, voir article 11 et 12).

Ce concours est ouvert sans limitation de participants. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

Article 4 : Déroulement et calendrier

30 juin 2018 : date de fin de réception de vos textes

Juillet-août 2018 : lecture des textes et délibération des jurys

Samedi 15 septembre 2018 à 18h30 : lecture publique des textes lauréats en partenariat avec l'association « les 5 saisons de Colmars-les-Alpes » et remise des prix au musée de la Minoterie à La Mure-Argens à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

Article 5 : Catégories ouvertes au concours

Le concours est gratuit, il est ouvert selon trois catégories :

- auteurs individuels adultes (de plus de 15 ans)
- auteurs individuels jeunes (moins de 15 ans)
- scolaires (un texte par classe).

Article 6 : Conditions de participation

Les participants garantissent que les œuvres qui concourent sont inédites, originales et qu'ils sont auteurs du texte. Concernant les participants mineurs individuels, une autorisation parentale doit être jointe à l'email d'envoi du texte soumis au concours.

Article 7 : Aide à l'écriture, ateliers d'écriture gratuits

L'Association « Art et Culture » s'associe à l'organisation de ce concours et vous propose des ateliers d'écritures gratuits dans les médiathèques du territoire pour vous encourager dans votre création.

Ces ateliers de deux séances de 2h seront assurés :

- A Annot, le mercredi 4 avril, de 14h30 à 16h30 et le mercredi 11 avril de 14h à 16h.
- A Castellane, le samedi 7 avril, de 15h à 17h et le vendredi 27 avril de 18h à 20h.
- A Thorame-Basse, les samedis 14 et 28 avril, de 15h à 17h.

Article 8 : Dotations

Les lots sont constitués de livres publiés sur l'histoire, le patrimoine, ou œuvre littéraire ayant un lien avec la thématique du concours ou tout autre lot proposé par l'organisateur et ses partenaires.

Les trois meilleures nouvelles de chaque catégorie seront publiées dans un recueil numérique disponible sur le site internet de « Secrets de Fabriques » : www.secrets-de-fabriques.fr

Une lecture publique des textes lauréats aura lieu au musée de la Minoterie à La Mure-Argens, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, en même temps que la remise des prix.

Article 9 : Sélection des lauréats

Le jury est composé essentiellement de professionnels (bibliothécaire, professionnels de la culture et du patrimoine, correcteur indépendant...) et membres d'association reconnue pour leur implications dans le domaine littéraire et patrimonial du territoire de la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon ».

Les auteur(e)s dont les textes seront primés seront informé(e)s début septembre 2018. La publication officielle des résultats se fera dans un second temps, sur le site web et la page facebook de « Secrets de Fabriques ».

Article 10 : Annulation

Dans le cas où il y aurait moins de 10 participants, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Article 11 : Procédure d'envoi

- L'envoi du texte, un seul par auteur (ou par collectif pour les scolaires) se fait par email à : contact@secrets-de-fabriques.fr au plus tard le 30 juin 2018 à minuit. Ou par courrier à

Régie « Secrets de Fabriques » | Maison de Pays 2^e étage | Route d'Allos | 04 370 BEAUVEZER

- Le fichier texte est attaché comme pièce-jointe à l'email.

- Dans le corps de l'email, les données suivantes doivent obligatoirement apparaître :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse Postale :

Code Postale et Ville :

Pays :

Tel :

E-Mail :

Titre du texte :

Je soussigné,, certifie être l'auteur du texte intitulé que je joins à cet email. Par cet envoi, je participe au concours organisé par la régie intercommunale « Secrets de Fabriques », et j'accepte les conditions du règlement. »

La personne chargée de mission médiation de la Régie « Secrets de Fabriques » qui réceptionne les textes transmettra les fichiers aux membres du jury de façon strictement anonyme.

Un accusé de réception et d'acceptation de votre texte suivant le règlement vous est envoyé dès réception de votre email.

Article 12 : Catégorie « scolaires »

- L'envoi du texte, un seul par classe de la catégorie « scolaires » se fait uniquement par email à : contact@secrets-de-fabriques.fr au plus tard le 30 juin 2018 à minuit.
- Le fichier texte de la nouvelle est attaché comme pièce jointe à l'email.
- Dans le corps de l'email, les données suivantes doivent obligatoirement apparaître :

Nom et prénom de l'enseignant :

Niveau scolaire :

Adresse Postale de l'établissement :

Code Postale et Ville :

Pays :

Tel :

E-Mail :

Titre du texte :

« Je soussigné(e),, enseignant(e) dans l'établissement de la ville de, certifie que ma classe est l'auteur du texte intitulé que je joins à cet email. Par cet envoi, je participe au concours organisé par la régie intercommunale « Secrets de Fabriques », et j'accepte les conditions du règlement. »

La personne chargée de mission médiation de la Régie « Secrets de Fabriques » qui réceptionne les textes transmettra les fichiers aux membres du jury de façon strictement anonyme.

Un accusé de réception et d'acceptation de votre texte suivant le règlement vous est envoyé dès réception de votre email.

Article 12 : Règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le règlement peut être téléchargé ou consulté sur le site internet de la Régie « Secrets de Fabriques » : www.secrets-de-fabriques.fr

Contacts et renseignements

Stéphanie Favier

Chargée de mission médiation

Régie « Secrets de Fabriques »

Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon »

Tel : 06 79 01 78 25 | Mail : mediation@secrets-de-fabriques.fr



Inscriptions et renseignements pour les ateliers d'écriture

Jennifer Lusseau

Chargée de développement culturel

Association « Art et Culture »

Tel : 04 92 83 12 43 | Mail : peiresc.culture@orange.fr

